



Dans ce numéro

Lignes directrices	2
Conseil d'administration et travailleuses	2
Dossier : Image corporelle	3
Centre de documentation	4-5
Les suggestions de Diane	5
Les drogues du viol	6-8
• Mesures de protection et de prévention	7
• Le consentement et son aspect légal	7-8
Petite réflexion sur le mitan de la vie	9
Le trafic des femmes et des enfants	10-11
Activités passées	12-14
« Portes ouvertes » aux Aubaines	14
Cahier spécial : Condition féminine Volet Politique	15-23
• L'amour au quotidien : Rencontre avec Lucie Larouche, f. j.	15-16
• Clins d'œil de nos élues	17-20
• Colloque Diversité de foi, Égalité de droits	21-23

Un p'tit mot pour vous

Chères membres,

Je profite de cette rubrique pour vous parler un peu des sentiments qui m'habitent en ce moment.

Curieusement, à cette période de l'année, la fatigue est généralement au rendez-vous, toute l'équipe est à bout de souffle mais paradoxalement, pleine d'énergie en même temps.

Je m'explique... Dernièrement, je

m'affairais à faire le bilan de l'année qui vient de se terminer et en travaillant sur le rapport d'activités, je me suis aperçue avec fierté que nous avons accompli beaucoup de travail cette année. Il y a eu beaucoup de mouvements, de réalisations au sein de l'organisme et ce bien sûr, en grande partie grâce à mes cinq (5) complices, Monique Lachance adjointe administrative, Lucie-Claude Gélinas animatrice intervenante, Julie Bordeleau

agente de promotion et conceptrice du site Web, Thérèse Plamondon réceptionniste archiviste, et Nathalie Guindon agente de projets et d'aide au développement de la formation. Merci à vous toutes pour votre complicité!

J'aimerais conclure en vous disant que d'offrir des services efficaces, de pouvoir développer de nouvelles activités répondant toujours mieux aux besoins de nos membres, des femmes de toute la MRC de Mékinac est extrêmement important pour nous et je tiens à remercier chaleureusement tout mon équipe, les membres du conseil d'administration qui nous encouragent et nous soutiennent continuellement et qui adhèrent à notre mission et à nos valeurs.

C'est pour toutes ces raisons que je me sens tout à coup pleine d'énergie et d'enthousiasme. Bien entendu, la période de vacances va nous permettre à toutes de se ressourcer mais soyez assurées que dès l'automne, nous serons fin prêtes à nous remettre au travail afin d'offrir à nos membres et aux femmes du territoire de Mékinac le meilleur service possible.

La satisfaction des membres et participantes nous motive beaucoup c'est un puissant motif de fierté pour toute l'équipe.

« Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner. » - La Bruyère

Je vous souhaite un bel été!

France Déry,
Coordonnatrice

et du personnel qui sillonnent le territoire pour donner des cours AUTOUR D'ELLES.

Nos représentations dans la MRC de Mékinac ou dans d'autres réseaux assurent notre implication comme citoyenne et une visibilité comme femme dans un cercle élargi AUTOUR D'ELLES.

De bonnes vacances permettent de respirer le plein air, l'échange étroit avec nos proches, la découverte, les voyages, le dépaysement et le changement de routine. C'est aussi l'intensité de travail saisonnier en agriculture, en services d'accueil et de tourisme pour s'enrichir mutuellement du contact de la terre et des invités familiaux ou étrangers. Et nous reviendrons, je nous le souhaite, transfigurées AUTOUR D'ELLES.

AUTOUR D'ELLES prend le large à tire-d'ailes.

Solange Fernet-Gervais,
C.M., C.Q., présidente

L'essentiel est invisible

Même si le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry affirme que *l'essentiel est invisible*, l'état d'âme et les sentiments s'expriment intérieurement pour rejaillir en complicité entre nous, AUTOUR D'ELLES.



Notre rapport d'activités vient de nous révéler dernièrement, en assemblée générale, toute l'énergie déployée sur mesure par le conseil d'administration, le personnel et les membres bénévoles et participantes, AUTOUR D'ELLES.

Notre poussée de croissance en notre 7^e année d'existence révèle notre implantation dans le territoire par la réponse des membres aux invitations au calendrier d'activités



Lignes directrices

Le Centre de femmes, Femmes de Mékinac est un lieu de rencontre, de soutien et d'actions. Il se veut un endroit chaleureux, attentif et basé sur les besoins des participantes. Dans un tel contexte, des règles importantes doivent être respectées par toutes les participantes aux activités du centre que ce soit lors d'une sortie extérieure ou d'une activité se déroulant au centre.

Respect de la confidentialité

Chaque participante aux activités du centre a droit au respect de la confidentialité à son endroit. C'est pourquoi nous demandons aux participantes de respecter la confidentialité de ce qui se dit au centre. Ce qui se dit au centre, reste au centre.

Respect des autres

La vulgarité, le dénigrement, le manque de respect d'autrui n'ont pas leur place lors des activités du centre. Une attitude respectueuse permettra à chacune de prendre sa juste place que ce soit lors d'une sortie ou d'une activité.

Courtoisie

Chaque participante a le droit de s'exprimer. En contrepartie, on demande de laisser les potinages chez soi avant de venir au centre et de les reprendre seulement à la sortie. Votre attention sera alors portée sur le contenu des conférences et toutes pourront bénéficier pleinement des propos des conférencières et ressortir enrichies par leurs découvertes.

Merci de faire du Centre de femmes, Femmes de Mékinac, un lieu où chaque participante se sent libre de s'exprimer, de se confier et d'apporter son soutien aux autres tout en laissant les autres bénéficier des mêmes droits.

« *Autour d'Elles* » est publié en Février, Juin et Octobre de chaque année par Femmes de Mékinac (centre de femmes).

Les lectrices et lecteurs sont invitéEs à faire parvenir leurs commentaires et suggestions :

par courriel : femmes_mekinac@globetrotter.net /
par la poste : 211, rue St-Jacques, Sainte-Thècle, QC, G0X 3G0 /
par télécopie : (418) 289-2589 /

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la production de ce numéro.

Conseil d'administration

2006-2007

Solange Fernet-Gervais

Présidente

Nicole Bergeron

Vice-présidente

Carolle Gauthier

Secrétaire

Gisèle Renaud

Trésorière

Liliane Fournier

Administratrice

Micheline Dion

Administratrice

Monique Lachance

*Représentante
des travailleuses*

France Déry

*Coordonnatrice et
personne ressource*

Les Travailleuses

France Déry

Coordonnatrice

Monique Lachance

Adjointe administrative

Lucie-Claude Gélinas

Animatrice Intervenante

Thérèse Plamondon

Réceptionniste Archiviste

Julie Bordeleau

*Agente de promotion et
Conceptrice du site Web*

Nathalie Guindon

*Agente de projet et d'aide
au développement de formation*

Dossier : Image corporelle

Campagne nationale d'action du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

Rappel des axes d'action privilégiés

Quatre (4) axes d'action sont privilégiés : dénoncer (1) l'hypersexualisation des produits et services s'adressant aux adolescentes et aux enfants; revendiquer (2) l'encadrement des pratiques d'intervention esthétiques, (3) une législation encadrant les pratiques publicitaires et (4) la réglementation de l'industrie de l'amaigrissement.



Passons à l'action... Un pas de plus.

À la recherche de personnes ayant déjà subi une intervention esthétique

Si vous avez déjà subi une ou des interventions esthétiques, votre contribution est très importante.

En effet, contrairement aux États-Unis où des statistiques sont compilées sur le nombre et le type de chirurgies esthétiques, au Canada et au Québec nous n'avons aucune donnée sur ces questions. Les conséquences à court, à moyen et à long terme ne sont pas documentées non

plus. Ainsi, en répondant au questionnaire du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, vous allez nous permettre de mieux cerner le phénomène au Québec. Vous pouvez répondre au questionnaire en ligne et l'imprimer. Vous pouvez aussi vous en procurer une copie au centre situé au 211, St-Jacques à Sainte-Thècle. Infos : 289-2588.

Source : http://www.rqasf.qc.ca/site/sondage_chirur.htm

Des nouvelles de nos actions

Nous vous avons parlé lors de notre bulletin de liaison d'octobre 2005 de cette campagne nationale d'action du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes.

Comme ce dossier nous touche toutes beaucoup, il n'était pas rare de nous voir ce printemps, discuter d'une émission de télévision ou d'un article dans le journal. À ce sujet, la chronique de Jean-Marc Beaudoin du 8 mars a été le déclenchement d'un mini-débat sur l'hypersexualisation précoce des jeunes filles dans les pages aux lecteurs du quotidien *Le Nouvelliste* du 10 au 12 mars.

Nous avons aussi proposé aux participantes de signer la pétition

de la Meute contre la publicité sexiste. D'ailleurs, il n'est pas trop tard, venez ajouter votre nom à celles qui disent « Non à l'exploitation du corps des femmes » et « Oui à la diversité des images corporelles ».

Le 11 mai dernier, nous avons réuni une dizaine de femmes afin de discuter du défi d'être soi et des différentes facettes de l'image corporelle des femmes.

Si vous aussi, cette campagne vous intéresse, venez nous voir afin de partager ces réflexions ensemble.



Cet automne, nous continuerons de vous sensibiliser à ce sujet.

Pour en savoir plus sur la Campagne :

http://www.rqasf.qc.ca/site/imac_appel_action.htm

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

☆

☆  Service d'écoute téléphonique ☆

☆ Confidentialité assurée ☆

☆  ☆

☆ **Lundi, Mardi, Mercredi** ☆

☆ **13 h à 16 h** ☆

☆ **289-2422** ☆


☆ Interurbain sans frais : ☆

☆ **1-866-666-2422** ☆

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Journée colloque

Audacieuses
le défi d'être soi



Conférencières
Ateliers de discussion
Informations

3 octobre 2006
de 9 h à 16 h
Salle Aubin de Sainte-Thècle

Le Centre de documentation

Les services du Centre de documentation

- ▶ Consultation de documents
- ▶ Prêt
- ▶ Informations et renseignements



La collection du Centre de documentation

La collection du Centre de documentation, spécialisée en Condition féminine, témoigne du caractère unique de Femmes de Mékinac (centre de femmes), et compte notamment près de 400 documents.

- ▶ Articles en Condition féminine
- ▶ Rapports, documents
- ▶ Mémoires
- ▶ Périodiques
- ▶ Quelques vidéocassettes
- ▶ Disques compacts
- ▶ Référence
- ▶ DVD

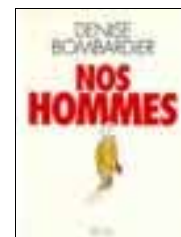
Nouvelles acquisitions

Denise Bombardier



Ouf!, (roman),
Les Editions Albins. S.A.
2002, 230 pages.

Nos hommes, Éditions du seuil
1995, 153 pages.

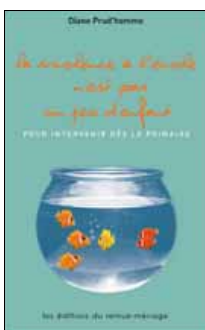


Le défi
des pratiques démocratiques
dans les
groupes de femmes

Nancy Guberman
Jocelyne Lamoureux
Jennifer Beeman
Danielle Fournier
Lise Gervais

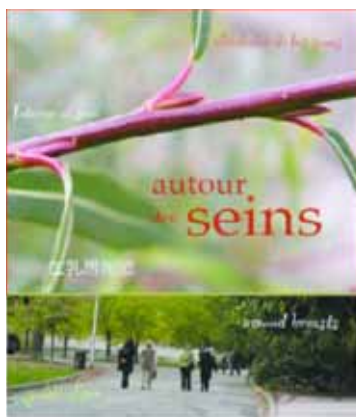
Nancy Guberman, Jocelyne
Lamoureux, Jennifer Beeman,
Danielle Fournier, Lise Gervais
Le défi des pratiques démocratiques
dans les groupes de femmes
Les éditions Saint-Martin, 2004,
252 pages.

Diane Prud'homme
La violence à l'école n'est pas
un jeu d'enfant
Les éditions du remue-ménage,
2004, 142 pages.



Richard Poulin
La mondialisation des
industries du sexe
Les Éditions l'Interligne,
2004, 431 pages.





Autour des seins

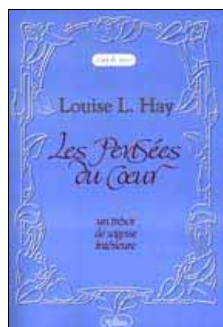
Le Centre de documentation du Centre de femmes, Femmes de Mékinac vient tout juste de faire l'acquisition du DVD nouvellement produit par Relais-Femmes sur le dépistage du cancer du sein : « Autour des seins ».

Des femmes de cultures et d'âges variés nous entretiennent du dépistage du cancer du sein en toute simplicité. Les images sont douces, les histoires tendres, le regard respectueux.

Derrière la caméra, l'équipe de Onze films a travaillé les images de façon créative et respectueuse. Elle présente avec fluidité le message sous trois volets : mieux se connaître, l'examen clinique des seins et la mammographie. Le DVD se veut simple, informatif et authentique.

Les suggestions de Diane

Une de nos membres, Diane Veillette vous recommande ces titres de livres. Le Centre de documentation n'a malheureusement pas ces livres, mais grâce aux références ci-jointes, vous pouvez les réserver à la bibliothèque municipale de votre localité.



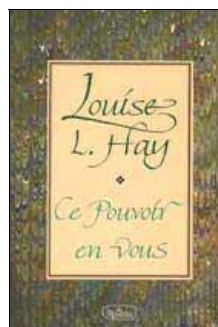
Les pensées du cœur

Louise L. HAY

Éditeur : du Roseau

Parution : 1992

Nombre de pages : 230



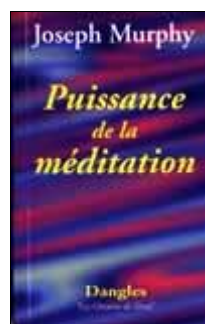
Ce pouvoir en vous

Louise L. HAY

Éditeur : du Roseau

Parution : 1993

Nombre de pages : 230



Puissance de la méditation

Joseph MURPHY

Éditeur : Dangles

Parution : 2003

Nombre de pages : 107



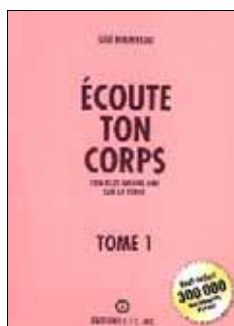
Les miracles de votre esprit

Joseph MURPHY

Éditeur : Dangles

Parution : 2003

Nombre de pages : 132



Écoute Ton Corps

Lise BOURBEAU

Éditeur : E.T.C. inc.

Parution : 1987

Nombre de pages : 260



Qui es-tu ?

Lise BOURBEAU

Éditeur : E.T.C. inc.

Parution : 1995

Nombre de pages : 284

Les drogues du viol

Par Nathalie Guindon

Sylvie est à la discothèque avec ses amies, elles dansent et ont du plaisir. Une de ses amies lui présente David, une connaissance. Il jase avec elle, danse, et l'atmosphère est à la fête. David n'est pas vraiment un inconnu puisque sa copine le connaît un peu. Après quelques verres rien qui à l'habitude cause un dérangement chez elle, Sylvie sent tout à coup des chaleurs l'envahir, des étourdissements, elle ne se sent pas bien du tout. David lui offre d'aller prendre l'air à l'extérieur ça devrait lui faire du bien. Elle accepte car ça tourne, tout ce qu'elle veut c'est sortir du bar... Sylvie se réveille aux petites heures du matin dans une chambre d'hôtel qu'elle ne connaît pas, elle est toute nue, toute seule, et ne sait pas ce qu'elle fait là. Que s'est-il passé? Elle se demande qu'est-ce qu'elle a fait et avec qui... Son dernier souvenir est lorsqu'elle est sortie du bar. Que s'est-il passé? Black out total...

Ceci est une mise en situation. Pourtant, il arrive encore trop souvent des cas similaires. Une relation sexuelle sans consentement ou par la coercition avec un(e) partenaire qui, sous l'influence de l'alcool ou de drogues, ne peut donner son accord de façon consciente, constitue une agression sexuelle. Les drogues du viol sont généralement utilisées parce qu'elles provoquent de la somnolence, de l'amnésie, de la confusion, parce qu'elles diminuent la capacité des victimes à résister à une agression sexuelle en faussant leur jugement et en diminuant leurs inhibitions, et parce qu'elles entraînent facilement la collaboration et la soumission des victimes.

Les effets d'une drogue et sa durée varient selon, la dose absorbée, la voie d'absorption, le métabolisme de l'individu, la présence ou l'absence d'autres substances comme l'alcool, qui potentialisent les effets, et les circonstances

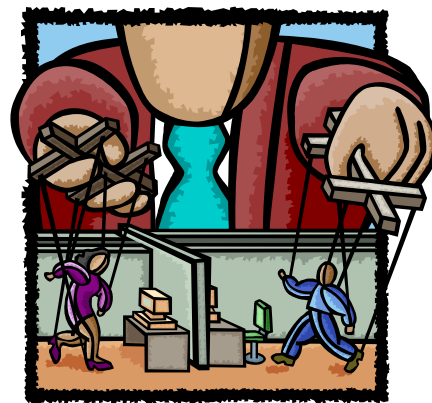
dans lesquelles la drogue est absorbée.



Plusieurs substances peuvent être utilisées à des fins d'agression sexuelle : *l'alcool, la kétamine, la marijuana, la cocaïne, l'héroïne, les benzodiazépines, les amphétamines, etc.* Parmi les drogues du viol, **l'alcool demeure la substance la plus utilisée**. Cependant, celles qui défraient le plus souvent les manchettes sont le flunitrazépam (**Rohypnol**) et l'acide gammahydroxybutyrique (**GHB**). On les utilise notamment dans les parties *rave*, les fêtes de campus universitaires, les cafés, les soirées privées et les bars.

Selon les études, la plupart du temps, la victime a consommé de l'alcool, du cannabis, lors des agressions, ce qui la rend plus vulnérable, moins en mesure d'avoir un jugement approprié.

Dans 75% à 85% des cas, la victime connaît son agresseur. Que la victime aie consommé n'excuse en rien l'acte criminel qu'est l'agression sexuelle.



En se basant sur la population féminine du Québec, environ 100 000 Québécoises âgées de 15 ans et plus vivent une agression sexuelle chaque année. Seulement 10% des victimes portent plaintes. Au Québec, 17% des personnes accusées d'agression sexuelle sont des adolescents. Une femme sur sept est agressée sexuellement au moins une fois par son conjoint (Santé Canada, 1993). 90% des agressions sexuelles ne sont pas déclarées à la police (Statistiques Canada, 1999).

La plupart des victimes devront faire le deuil de quelques choses qu'elles ne se souviendront jamais. C'est très difficile pour elles car elles vivent de grandes peurs tel que l'agresseur aie fait des choses dégradantes comme des vidéos, etc. Elles ne savent pas, ne se souviennent pas et chercheront désespérément la réponse.

Mesures de protection afin de prévenir de telles situations

- ◆ Garder son verre à l'œil.
- ◆ Refuser toute consommation dont on ignore la provenance.
- ◆ Ne boire qu'à partir de contenants non débouchés, surtout s'il s'agit de soirées privées.
- ◆ En cas de malaises, se faire raccompagner en lieu sûr par une personne de confiance. Refuser d'être raccompagné par une personne avec qui on ne se sent pas bien.
- ◆ Se fier à son instinct lorsque l'on a des doutes.
- ◆ Sortir et revenir en groupe; ne jamais laisser une personne derrière sans avoir vérifié qu'elle est dans un état pour rester seule.
- ◆ Prendre soin les uns des autres ou les unes des autres. Porter attention aux comportements de ses amies et amis car toute personne paraissant plus « *partie* » qu'elle ne le devrait étant donné sa consommation, peut être en danger.
- ◆ Intervenir pour protéger un ami ou une amie lorsque son comportement semble inhabituel ou dans une situation potentiellement à risque.

Si vous vous sentez :

- ◆ Engourdie et confuse;
- ◆ Les jambes molles;
- ◆ Saoule et que vous n'avez consommé qu'une petite quantité d'alcool;
- ◆ Vous avez des nausées ou des vomissements.

Peut-être avez-vous été intoxiquée à votre insu car ces substances (ghb) sont sans odeur, sans saveur et peuvent donc être facilement mélangées à votre consommation.

Si vous avez été droguée :

- ◆ Dirigez-vous immédiatement vers une personne de confiance ou avertissez la serveuse, le serveur.
- ◆ Contactez le 911.
- ◆ Calacs (819) 537-3115 ou (418) 365-7555.
- ◆ Se rendre à l'hôpital.

Pour plus d'informations, voyez le dépliant *Agression sexuelle et drogue du viol* :

http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/drogue_viol.pdf

Le consentement dans le contexte des infractions à caractère sexuel

Par Me Martine Tessier

1. La notion de consentement :

Lorsqu'il est question d'une infraction à caractère sexuel, la notion de consentement est très importante.

En effet, afin de déterminer s'il y a eu commission d'une infraction de cette nature, plusieurs éléments seront considérés. Parmi ceux-ci, le NON-CONSENTEMENT du plaignant ou de la plaignante sera déterminant.

Définition : « *Le consentement consiste en l'accord volontaire à l'activité sexuelle.* »



2. Plaignant(e) âgé(e) de moins de 14 ans.

En règle générale, le consentement à l'activité sexuelle par une personne de moins de 14 ans est inadmissible.

Il y a cependant CERTAINES EXCEPTIONS à ce principe. Le consentement à l'activité sexuelle par une personne âgée de moins de 14 ans pourra être admissible lorsque les conditions suivantes sont cumulées :

- L'accusé est âgé de douze ans ou plus, mais de moins de seize ans;
- L'accusé est de moins de deux ans l'aîné du plaignant ou de la plaignante;
- L'accusé n'est ni une personne en situation d'autorité et de confiance vis-à-vis du plaignant ou de la plaignante, ni à l'égard de laquelle celui-ci est en situation de dépendance.

Le consentement dans le contexte des infractions à caractère sexuel (suite)

3. Plaignant(e) âgé(e) entre quatorze et dix-huit ans.

Bien qu'à partir de l'âge de 14 ans une personne puisse légalement consentir à une activité sexuelle, le consentement ne sera pas valide lorsque l'accusé est une personne en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis du plaignant ou de la plaignante, ni à l'égard de laquelle celui-ci est en situation de dépendance.

4. Le consentement ne se déduit pas dans les cas où :

- L'accord est manifesté par des paroles ou par le comportement d'un tiers.
- **Il est incapable de le former** : L'incapacité de former le consentement peut résulter de l'âge de la victime, de sa situation et aussi de l'**intoxication volontaire ou involontaire de la victime**.
- Il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à l'activité.
- Il est incité à l'activité par abus de confiance et de pouvoir de l'accusé.
- Après avoir consenti à l'activité, il manifeste par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à la poursuite de celle-ci.
- Une fois qu'une personne a manifesté son désaccord, un accusé devra prouver des éléments lui ayant permis de croire sincèrement qu'il avait de nouveau obtenu le consentement de cette personne avant de reprendre ses avances.

5. Obligations prévues au Code criminel

La Loi édicte une obligation pour une personne désirant participer à une activité sexuelle, de s'assurer du consentement de son ou sa partenaire.

Ainsi, ne constituerait pas un moyen de défense valable contre une accusation d'agression sexuelle, le fait que l'accusé croyait que le plaignant avait consenti à l'activité à l'origine de l'accusation, lorsque selon le cas :

- cette croyance provient :
 - soit de l'affaiblissement volontaire de ses facultés
 - soit de son insouciance ou de son aveuglement volontaire.
- **il n'a pas pris les mesures raisonnables, dans les circonstances dont il avait alors la connaissance, pour s'assurer de son consentement.**

6. Administration d'une substance délétère.

Les articles 245 et 246 du Code criminel prévoient ce qui suit :

245. Fait d'administrer une substance délétère - Quiconque administre ou fait administrer à une personne, ou fait en sorte qu'une personne prenne, un poison ou une autre substance destructive ou délétère, est coupable d'un acte criminel et passible :

- a) d'un emprisonnement maximal de quatorze ans, s'il a l'intention, par là, de mettre la vie de cette personne en danger ou de lui causer des lésions corporelles;
- b) d'un emprisonnement maximal de deux ans, s'il a l'intention, par là, d'affliger ou de tourmenter cette personne.

246. Fait de vaincre la résistance à la perpétration d'une infraction - Est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité quiconque, avec l'intention de permettre à lui-même ou à autrui de commettre un acte criminel, ou l'aider à la perpétration, par lui-même ou autrui, d'un tel acte :

- a) soit tente, par quelque moyen, d'étouffer, de suffoquer ou d'étrangler une autre personne, ou, par un moyen de nature à étouffer, suffoquer ou étrangler, tente de rendre une autre personne insensible, inconsciente ou incapable de résistance;
- b) soit administre, ou fait administrer à une personne ou tente d'administrer à une personne, ou lui fait prendre ou tente de lui faire prendre une drogue, matière ou chose stupéfiante ou soporifique.



Dans ces deux situations, la poursuite aura notamment à prouver la nature de la substance et également faire la preuve que cette substance se trouvait dans l'organisme de la victime.

Comme certaines substances disparaissent rapidement de l'organisme, une intervention rapide pourrait permettre dans plusieurs cas de recueillir les éléments de preuve nécessaires démontrant que le consentement a été vicié.

Petite réflexion sur le mitan de la vie

Par Lucie-Claude Gélinas,

Texte inspiré de la trousse **Ménopause** du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes.



En matière de santé des femmes, l'approche féministe diffère du discours dominant sur plusieurs plans. Elle s'en distingue surtout par l'analyse des problèmes de santé et le genre d'information produite. L'analyse féministe définit la santé comme étant « *l'harmonie entre l'état intérieur* (psychologique, intellectuel, émotif), *l'état physique et l'environnement* (social, économique, politique) ». C'est à l'opposé du discours biomédical qui considère plutôt la santé comme *un répit temporaire de la maladie*.

L'approche féministe de la santé vise le respect du corps et de l'autonomie des femmes ainsi qu'une reconnaissance de son potentiel et une écoute de ses besoins.

La médecine intégrée prend soin de la personne dans sa totalité elle diversifie ses moyens (médecine alternative et médecine officielle) dans le but de bien répondre aux besoins des femmes. Tout comme l'enfance, l'adolescence, la jeunesse et la vieillesse, le mitan de la vie constitue l'une des périodes du développement de la personne, riche en expériences et en réflexions.

Plusieurs événements marquent cette période de vie.

- ❖ Départ des enfants ou enfant qui ne se décide pas à partir,
- ❖ Responsabilité accrue envers des parents vieillissants,
- ❖ Devenir grand-maman,
- ❖ Diminution des capacités physiques,
- ❖ Etc.

Peut-on parler d'une période de crise?

Nous savons bien que la vie ne se déroule pas en ligne droite. Cette étape normale est marquée de changements et de bouleversements parfois positifs, parfois négatifs. C'est certainement un bon temps pour entreprendre une démarche de réflexion qui favorise le bilan de sa vie. Regarder sa vie le plus honnêtement possible, accueillir les nouvelles idées, les sentiments et les désirs inattendus, expérimenter de nouvelles façons d'être et de faire... sont des éléments pouvant contribuer positivement à une démarche de réflexion.

Pistes de réflexion

- ❖ Mes prises de conscience à cette étape de ma vie.
- ❖ Les événements marquants dans ma vie depuis cinq ans.
- ❖ Mes responsabilités actuelles.
- ❖ Mes conditions de vie favorables /difficiles.
- ❖ Les changements souhaités.
- ❖ Etc.

Trousse de formation « Notre soupe aux cailloux : une oeuvre collective pour la santé des femmes sur le mitan de la vie » : http://www.rqasf.qc.ca/site/meno_soupe.htm



Je tiens à remercier spécialement nos bénévoles, que ce soit pour les décorations, les appels téléphoniques, la cuisine et pour toutes vos implications à votre Centre de femmes.

De plus, je profite de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances, ainsi qu'à toutes les participantes. Au cours de l'été, n'oubliez pas de prendre de petites pauses, des moments pour vous, qui vous font plaisir. Au plaisir de toutes vous revoir à l'automne prochain!

Nathalie Guindon

Le trafic des femmes et des enfants

Par Nathalie Guindon

Suite à une formation reçue le 23 avril sur le sujet, je vous fais part des faits de ce trafic.

Alors que nos jours se passent en toute liberté de choix, combien d'autres femmes et d'enfants vivent ces jours, esclaves sous l'emprise de leur souteneur; elles sont vendues même parfois revendues à plusieurs reprises.

Selon le rapport 2000 du Fonds des Nations-Unies pour la population, 4 millions de femmes et d'enfants sont vendus chaque année dans le monde. La mondialisation des marchés, l'accroissement de l'immigration et la misère des populations sont les phénomènes socio-économiques qui peuvent expliquer l'expansion rapide du trafic des femmes et des enfants.

Les réseaux criminels encaissent chaque année 30 milliards de dollars grâce à la traite des femmes et des enfants. **Une autre forme de ce trafic est la pratique des mariages par catalogue ou par Internet et ce trafic est en plein essor dans plusieurs pays.**

Voici trois pays grands consommateurs de femmes exotiques : **Luxembourg, États-Unis et Canada.**

- Toronto, Vancouver, et Montréal sont les trois villes du Canada les plus touchées par la traite des femmes et des enfants.

Les deux mafias principales qui contrôlent la traite des femmes et des enfants sont :

- Les mafias russes,
- Les mafias asiatiques.

Les trafiquants obtiennent pour ces femmes et enfants des statuts de visiteuses ou de réfugiées. Après leur entrée au Canada, ces

femmes travaillent dans les salons de massage, les clubs de danseuses et les divers lieux de prostitution.

En Haïti, il y aurait 300 000 enfants esclaves à partir de l'âge de 3 ans et on les appellent les « restavec ».

Les enfants esclaves dans le monde travaillent dans de petits commerces, des usines, dans des familles et dans des bordels.

Ce sont les dirigeants d'entreprise, les agences de tourisme et les trafiquants qui achètent les enfants pour les faire travailler.

Une des causes de ce trafic d'enfants est la très grande pauvreté des parents. Les gouvernements soutiennent ce trafic pour faire marcher l'économie.

La mondialisation du proxénétisme qui alimente l'industrie du sexe aux quatre coins du monde, touche 4 millions de personnes, surtout des femmes et des fillettes, issues des pays du Sud et d'Europe de l'Est. Au Canada, entre 8 000 et 16 000 personnes entrent chaque année au pays avec l'aide de passeurs clandestins. L'ONU chiffre à quelques 14 milliards de dollars, les revenus annuels de cette activité illégale à l'échelle mondiale. Selon Interpol, le crime organisé est le plus grand bénéficiaire du trafic humain, les femmes prostituées ne touchent qu'un faible pourcentage du butin qu'elles génèrent. Une seule prostituée peut rapporter près de 150 000 \$ à son proxénète.

Les travailleuses du sexe autonomes et volontaires composent moins de 5% d'entre elles. 95% des autres désirent sortir de ce milieu et voudraient vivre leur vie autrement. Elles sont marquées à vie au plan psychologique par leur expérience traumatisante, une expérience de viol, de violence, de drogue et d'exploitation.

Deux collectifs, le Comité d'action contre le trafic humain interne et international (CATHII) et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) prônent le néo-abolitionnisme : **décriminaliser les prostituées tout en criminalisant la prostitution et ses clients.** Le CATHII est centré sur la formation et l'action tandis que la CLES, sur la recherche, la publication et la représentation.

La prostitution n'est pas un travail, mais une aliénation et un rapport de pouvoir, conséquence des inégalités sociales et du manque de choix dans la vie de toutes les femmes. Ces deux collectifs (CATHII, CLES) rejettent la décriminalisation de l'industrie du sexe qui est faussement présentée comme le droit des femmes de disposer de leur corps librement.



Une autre association, STELLA, mise sur pied pour les travailleuses du sexe du Québec, a comme mission l'information, l'aide, la référence mais aussi la lutte contre les préjugés et les lois répressives. STELLA prône la légalisation de la prostitution.

Voilà, j'ai essayé de vous faire l'état de la situation actuelle en quelques lignes. C'est la réalité même si on a parfois l'impression que tout cela se déroule à l'autre bout du monde.

Les organismes internationaux luttant contre le trafic humain

CATHII, le **Comité d'action contre le trafic humain interne et international**, a été créé par des communautés religieuses engagées dans la lutte contre le trafic humain des femmes et des enfants dans le monde. CATHII propose aux communautés et aux groupes intéressés à se joindre à cette lutte, des documents d'analyse et de réflexion, des documents audio visuels, des outils de sensibilisation et d'action, des sessions de formation et des projets d'engagements.

CLES, la **Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle** est née d'une première rencontre de concertation organisée

en novembre 2004 par le Comité de recherche-action sur le trafic sexuel encadré par l'Alliance de recherche IREF-Relais-femmes de l'UQAM. La CLES regroupe une douzaine d'organismes et de personnes de divers horizons qui partagent une vision critique de la prostitution comme institution et de ses liens avec le trafic sexuel tant à l'intérieur du Québec et du Canada qu'à l'international.

Le CATHII et la CLES font du lobbying auprès des gouvernantEs... D'une part, la CLES participe à la Commission canadienne sur le racolage en présentant sa vision et sa crainte des impacts de la légalisation de la

prostitution quant à la banalisation de la prostitution et l'augmentation du trafic des femmes et enfants. D'autre part, le CATHII soutient des équipes qui visitent le ou la députéE de leur comté pour les sensibiliser à la situation du trafic, à la nécessité de protéger les victimes et pour partager leurs inquiétudes quant à la légalisation de la prostitution. Par la même occasion, elles attirent l'attention sur le projet de loi C-49 déposé à la Chambre des-Communes par le Ministre de la Justice, Monsieur Irwin Cotler, qui veut mettre un frein au trafic des personnes.

La prostitution dans le Code criminel canadien

Les alternatives proposées par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle

Les membres de la CLES préconisent l'adoption d'une vision politique globale et cohérente, ancrée dans nos valeurs d'égalité des sexes, qui viserait à lutter efficacement contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, sans pour autant victimiser les personnes prostituées. Pour cela, il faudrait tout d'abord :

- **Cesser de considérer la prostitution comme étant inévitable et surtout cesser de la banaliser et de la légitimer en prétendant que c'est un " travail du sexe " ou un " métier comme un autre ".** D'ailleurs, la plupart des personnes prostituées admettent qu'il ne s'agit nullement d'un métier, mais bien d'une activité de survie qu'elles voudraient abandonner

si elles en avaient la possibilité. Si les personnes prostituées avaient une protection adéquate contre leurs clients et leurs proxénètes, et si elles avaient les moyens de sortir de la pauvreté et de se soustraire à la violence, elles feraient peut-être d'autres choix de vie.

- **Cesser de considérer les personnes prostituées comme des criminelles qu'il faut réprimer.**

Pour cela, nul besoin de légitimer la prostitution en décriminalisant les proxénètes, les trafiquants et les clients. Il faut bien distinguer entre la décriminalisation des actes des personnes prostituées elles-mêmes et la légalisation du système prostitutionnel qui les exploite.

- **Cesser de croire dans une pensée magique voulant que la légalisation ou la décriminalisation permettront d'éliminer la stigmatisation et les violences multiples associées à la prostitution.**

Si on veut assurer la sécurité et la santé des personnes prostituées, il ne suffit pas de les renommer " travailleuses du sexe " ni de leur distribuer des condoms et des seringues propres pour soulager notre conscience. La légalisation ne répond rien aux difficultés réelles que vivent les femmes dans la prostitution. De plus, elle ouvre la porte au trafic sexuel et à l'exploitation accrue des jeunes et des mineurs.

Doit-on éliminer la prostitution du Code criminel canadien ? Article mis en ligne le 26 déc. 2005 : http://sisyphe.org/article.php3?id_article=2179



STELLA et la Coalition pour les droits des travailleuses et travailleurs du sexe

STELLA a pour but d'améliorer la qualité de vie des travailleuses du sexe, de sensibiliser et d'éduquer l'ensemble de la société aux différentes formes et réalités du travail du sexe afin que les travailleuses du sexe aient les mêmes droits à la santé et à la sécurité que le reste de la population.

Site Internet : <http://www.chezstella.org/stella/index.php>

Activités passées

Les « petites douceurs » de Février, Mars, Avril et Mai

Mercredi le 15 février 2006



Avec Julie Deveault
reflexologue et massothérapeute

Mercredi le 15 mars 2006



Avec Valérie Germain
d'Esthétique et électrolyse Valérie

Pas besoin de se sentir malheureuse, ou au contraire joyeuse, pour s'accorder une petite douceur. La participation aux *Petites douceurs* de Femmes de Mékinac est un excellent remède à des problèmes reliés au stress. À déguster sans modération, certainement dans le but de retrouver le sourire... et le plaisir.

Mercredi le 12 avril 2006



Avec Claire Pellerin d'Alpha Design

Lors de cette soirée haute en énergie, Madame Pellerin nous a fait découvrir l'art du Feng Shui, qui nous apprend comment harmoniser son habitation pour encourager la circulation de l'Énergie et augmenter les niveaux de Santé, Bonheur, Amour, Prospérité. La soirée s'est terminée par une relaxation, ce fût une agréable petite douceur.

Mercredi le 17 mai 2006

Avec Angèle Béland, massothérapeute

Madame Angèle Béland naturopathe et massothérapeute, est venue nous entretenir sur les médecines douces. Lors de cette soirée, elle nous a prodigué l'importance de l'hygiène à apporter à nos oreilles en guise de prévention à divers problèmes qui peuvent être évités par ce moyen. Madame Béland a été très généreuse de ses connaissances ainsi que de son temps et la soirée s'est déroulée très chaleureusement, avec beaucoup d'attention de la part de nos participantes. Une de celles-ci s'est mérité un certificat cadeau à la clinique de Madame Béland et deux participantes ont reçu un soin de l'oreille avec la méthode de la chandelle au cours de la soirée. C'était la dernière petite douceur de notre programmation. Je remercie toutes les participantes qui ont démontré un intérêt particulier à cette nouveauté 2005-2006. Au plaisir de vous revoir à ces belles soirées à l'automne prochain!

Nathalie Guindon

Assemblées de cuisine

23 février 2006

Comment ne pas s'enfarger dans les fleurs du tapis?



Avec Denise Veillette,
psychologue

Réunies autour de la table, un café et un croissant à la main, les 23 femmes présentes à cette rencontre ont échangé sur ce qui « empoisonne » leur quotidien. Madame Veillette a proposé des pistes de solution afin d'aborder autrement ces situations et événements qui envahissent nos vies.

27 avril 2006



L'histoire de nos ancêtres vue à travers leur garde-robe

Madame Suzanne Gousse, spécialiste des vêtements et de l'histoire nous a fait voyager au 18^{ème} siècle en nous décrivant toutes les étapes vestimentaires de la toilette des femmes de cette époque, conférence agrémentée de nombreuses anecdotes cocasses. La participation de Lucie-Claude qui a servi de modèle nous a bien amusées.

les 6 et 13 mars 2006

Ateliers auto-massage

Madame Champagne, Anita (comme elle préfère), partage en toute douceur, son savoir-faire, son savoir-être et sa grande passion pour tous ces petits trucs qui nous aident à prendre soin de soi. Des ateliers très appréciés qui proposent des moyens simples pour prendre soin de soi et vivre heureuse.

8 mars 2006

Journée internationale des femmes

Cette année, nous nous sommes associées à une activité régionale mise en place par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie. Une présentation théâtrale nous a fait voyager à travers l'histoire du mouvement des femmes au Québec pour aboutir à la Charte mondiale des femmes pour l'humanité qui est une des belles réalisations du mouvement des femmes. En soirée, le groupe *Galant, tu perds ton temps* nous a charmées par leur répertoire folklorique féminin et par leur talent de jeunes interprètes. Une belle sortie en groupe qui a su nous rassembler afin de célébrer les femmes de la Mauricie.

23 mars 2006

Causerie sur la fibromyalgie

Animée par une intervenante de l'Association de la fibromyalgie Mauricie/Centre du Québec, cette rencontre a permis à des femmes qui vivent avec cette maladie de trouver du soutien auprès d'autres femmes atteintes et d'en apprendre un peu plus sur les ressources proposées par l'association.

Le Mercredi 5 avril 2006

Être mère d'ados Avec Annie Proulx de la Maison de la famille GENP

Sous forme d'échange, cette rencontre a été très appréciée. Le but était de favoriser l'échange entre les mères, de partager ce qu'elles vivent et d'apporter un certain soutien. Madame Annie Proulx, de par son expérience, a su les guider lors de cette causerie. À surveiller dans une prochaine programmation, d'autres causeries pour les mères paraîtront à l'horaire.



Les 6 et 13 avril - 4 mai 2006

Rendez-vous gourmand Tofu, pain, vinaigrette

Toujours appréciés, ces ateliers proposent des recettes et trucs simples afin d'intégrer à notre alimentation de nouveaux menus axés sur une alimentation saine. La participation et l'intérêt croissants à ces rencontres démontrent bien que les femmes ont le désir de modifier leurs habitudes alimentaires.

10 mai 2006

Planifier son jardin



Le compost, la rotation des cultures les engrais verts et le compagnonnage des plantes sont des notions qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats au jardin et comme le sait toute bonne jardinière. C'est dans l'expérimentation que l'on découvre les meilleures façons de faire. Une rencontre où les jardinières ont pu partager les secrets de leur réussite et leur expérimentation de nouvelles façons de faire.

Le Jeudi 11 mai 2006

Causerie sur l'Image corporelle Avec Lucie-Claude et Nathalie

Cette causerie était un moment pour laisser les femmes échanger sur un sujet d'actualité qu'est l'image corporelle. Au cours de l'après-midi, nous avons abordé les 4 grands axes que comporte ce thème : l'hypersexualisation, la lutte aux publicités sexistes, l'encadrement des pratiques d'interventions esthétiques, ainsi que la réglementation des régimes amaigrissants.

Antidote II

Ce printemps, **Antidote II : Une quête d'amour** a été offert à deux groupes d'antidotées (qui avaient vécu Antidote I depuis un an et plus). Un groupe s'est réuni à St-Joseph-de-Mékinac et un autre à Sainte-Thècle.

Rappelons qu'Antidote II permet aux participantes de prendre contact avec leur vécu affectif et d'oser un plus grand engagement dans leur vie.

L'automne prochain, nous vous inviterons à vivre cette expérience puisque nous projetons de vous offrir Antidote I : une quête d'identité.

Lucie-Claude Gélinas, animatrice-éclaireuse
Thérèse Plamondon, animatrice-éclaireuse
Groupe de Saint-Joseph-de-Mékinac

Monique Lachance, animatrice-éclaireuse
Groupe de Sainte-Thècle

Témoignage de Lucie-Claude Gélinas, animatrice-éclaireuse

La session Antidote II propose une suite à Antidote I dans le cheminement vers une plus grande autonomie affective. C'était une première pour le centre de femmes de Mékinac et une première pour moi également dans l'animation de Antidote II. Le groupe de St-Joseph-de-Mékinac, avec lequel j'ai eu la chance de briser la glace, m'a permis de me sentir en confiance. Je peux affirmer suite à l'évaluation que les participantes ont fait que les buts fixés par le groupe au début des 10 rencontres ont été atteints. Antidote I et II est à mon avis un programme très bien adapté au vécu des femmes. En tant qu'animatrice je le recommande à toutes les femmes car chacune en retire une meilleure connaissance d'elle-même et une plus grande confiance en sa propre valeur. C'est vraiment un privilège pour moi de vous accompagner dans ce cheminement vers votre beauté intérieure.



Merci [des participantes de St-Joseph-de-Mékinac] (paru dans le Journal La Rivière de Mai 2006, Vol. 11, no. 9, p. 26)

Grand merci à Lucie-Claude Gélinas et à Thérèse Plamondon pour la générosité, l'écoute et le respect dont elles ont fait preuve lors du cours « Estime de soi 2 ». Grâce à vous, nous avons cheminé vers un mieux-être et surtout nous avons appris à connaître, d'une autre façon, des personnes que nous côtoyons à tous les jours. Mille mercis!

La gang du mardi par Francine

Journée « Portes ouvertes » aux Aubaines

Par un bel après-midi de mai, des participantes discutaient tout bonnement entre elles des difficultés que doivent surmonter les femmes lorsque vient le moment de se défaire de leur « vieilleries » qui avec le temps et les « nombreux héritages » ont rempli coffres, placards, sous-sol, greniers, et garages.

Mais qu'est-ce donc cet attachement qui nous lie si intensément à ces collections d'objets, vêtements, meubles, jouets, bibelots, vaisselles qui sont encore beaux, amusants et forts pratiques, que l'on accumule en de nombreux exemplaires?

Nombreuses d'entre nous « Femmes » avons appris à économiser, à prévoir, à entretenir, à conserver « au cas où » les temps durs nous tomberaient à nouveau dessus, sans avertissement.

Il faut admettre que tant de précautions ont quand même permis à nombreuses d'entre nous, de vivre de façon fort convenable et à franchir bien honorablement les étapes habi-

tuelles de la vie familiale. Résultat, en plus d'avoir atteint le statut de femme accomplie et respectable, nous nous retrouvons face à un amoncellement d'objets nous rappelant des souvenirs et des événements heureux autant que douloureux.

Allons-nous continuer à ouvrir et à ranger tous ces objets? Que faire avec tous ces objets «encore bons et utiles»?

Serait-il plus facile de s'en défaire en pensant que d'autres personnes puissent en bénéficier à peu de frais?

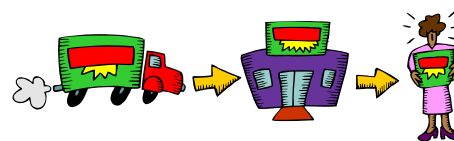
Après mûres réflexions une idée sensas a germé. Pourquoi ne pas donner une nouvelle vie à ces objets en les offrant à d'autres gens, qui pour quelques dollars, obtiendraient le même bonheur à les posséder que nous avons eu tout ce temps.

Alors les travailleuses de Femmes de Mékinac se sont dit : « Pourquoi ne pas débiter l'automne avec un désir de vivre la libération des «Reliques» en participant à la journée : « PORTES OUVERTES » AUX AUBAINES ?

LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2006 dans le cadre de la journée « Portes ouvertes » annuelle du centre de Femmes de Mékinac, l'organisme offre à ses membres l'opportunité de vendre tous ces objets divers usagés. L'activité se déroulera à l'extérieur dans la cour arrière du centre située au 211 rue St-Jacques, à Sainte-Thècle de 10 h à 15 h 30. En cas de mauvaise température, l'activité sera reportée le lendemain dimanche 24 septembre au même endroit et à la même heure.

Vous avez jusqu'au 8 septembre pour réserver votre table au coût de 5.00 \$. N'hésitez pas, chères membres, à téléphoner à votre centre de femmes, Femmes de Mékinac : au 289 2588.

Monique Lachance





« Aujourd'hui, la violence, l'intolérance, la domination par le pouvoir et l'argent, les guerres ethniques et politiques marquent tragiquement notre monde. Dans ce contexte, nous croyons à l'urgence d'un témoignage de fraternité, de patience, de compassion, de miséricorde. Nos communautés, dans leurs diversités espèrent témoigner que « **vivre ensemble** » est possible. - Filles de Jésus, Kermaria.

Site Internet : <http://fillesdejesus.ccf.fr/>

Cahier spécial

**Condition féminine
Volet Politique** 15-23

Rencontre avec
Lucie Larouche, f. j. 15-16

• L'amour au quotidien 16

• Le Chili 16

Félicitations à Madame
Danielle Bolduc 16

Clins d'œil de nos élues 17-20

• Julie Boulet 17

• Noëlla Champagne 18

• Paule Brunelle 19

• Liette St-Pierre 20

• Nicole Thiffault
Marchand 20

Colloque
Diversité de foi,
Égalité de droits 21-23

• Les religions
en chiffres 23

• L'accomodement
raisonnable 23

Rencontre avec Sœur Lucie, f.j.



L'histoire commence le 8 mars dernier. Femmes de Mékinac était à Trois-Rivières afin de célébrer la Journée internationale des femmes. La Table de Concertation du mouvement des femmes de la Mauricie soulignait la présence de notre groupe de femmes venu de très loin en autobus. C'est là que la présence de Sœur Lucie Larouche, membre de la communauté des Filles de Jésus, a été soulignée. Elle venait d'encore plus loin. Elle revenait du Chili après 30 années de service en pastorale sociale.

En l'écoutant, j'ai senti le soleil du Chili et l'énergie d'une femme d'action. Il n'en fallait

pas plus pour me donner le goût d'aller la rencontrer afin de préparer cet article.

Nous voici dans son petit salon du Cap-de-la-Madeleine, moi et Liliane Fournier, administratrice au centre et aussi Filles de Jésus, ouvertes à recevoir les propos de Sœur Lucie sur son expérience au Chili.

Tout de suite, je me sens à l'aise comme quand j'étais jeune à écouter ma grand-mère me raconter sa vie d'antan.

Sœur Lucie fait de la pastorale sociale. Au sein d'un diocèse, la pastorale sociale regroupe l'ensemble des activités visant la promotion de la justice sociale, le respect des droits humains et de la dignité de la personne. La communauté des Filles de Jésus, comme d'autres communautés chrétiennes, vise, par ce moyen, le changement et la transformation des rapports sociaux et des structures de nos sociétés, afin qu'elles deviennent davantage en conformité avec le projet évangélique de Jésus.

Je suis émerveillée de voir comment les groupes chrétiens du monde entier ont à cœur de créer ce monde nouveau de liberté, de paix, de joie et de fraternité. Ils sont des maillons importants favorisant le développement des communautés à travers le monde. La mission de Sœur Lucie en est un bon exemple. Et c'est à travers ces missions qu'un autre monde est possible.



Laissez-moi vous partager ce qu'elle avait à dire tout en sachant que je passerai sous silence bon nombre d'anecdotes toutes aussi intéressantes les unes que les autres car nous aurons sûrement la chance de l'entendre lors d'une prochaine activité au centre.

L'amour au quotidien

Tout d'abord, elle me raconte ses 17 années sous le régime totalitaire de Pinochet. L'action politique, elle en a fait son rayon. Sans adhérer à une bannière politique particulière, elle participe à plusieurs manifestations au nom de la reconnaissance de la dignité humaine. Ainsi, elle peut vivre son expérience en toute liberté sous la protection de l'Église catholique et de l'opinion publique mondiale.

En faisant référence au référendum qui a mis fin à la dictature de Pinochet, elle nous dit : « On s'est défait de notre dictateur avec un crayon - Se défaire d'un dictateur par un référendum, c'est une grosse maturité politique d'un peuple. Ça a été merveilleux. » Sœur Lucie se réjouit du fait que le Chili est maintenant dirigé démocratiquement et par une femme de surcroît (Michelle Bachelet, présidente du Chili), « notre petite Michelle », ajoute-t-elle affectueusement.

En 2000, après s'être absentée sept ans du Chili, elle consacre une partie de son temps avec les Pères Salésiens en maison d'accueil pour les jeunes drogués. C'est une expérience très dure qu'elle ne soutiendra qu'un an.

Elle vit à Chillán, un petit village situé à 400 km au sud de la capitale du Chili, Santiago. Son secteur, en plein milieu populaire, ne compte qu'une chapelle et une petite salle de rencontre. Avec le développement de sa communauté chrétienne, tout est à faire et les besoins sont énormes.

Elle est touchée par la pauvreté de la population. « La pauvreté les fouette en pleine face, surtout les femmes. - Ici quand on est pauvre, on manque de quelque chose, là-bas quand on est pauvre, on manque de tout. »

Elle travaille avec le Comité de solidarité de sa paroisse afin d'améliorer les conditions financières des gens. Grâce aux ateliers d'artisanat, quelques chiliennes réussissent à se monter une petite affaire et à vivre de la vente de leurs produits artisanaux.

Elle résume ses actions ainsi : « Voyez-vous la missionnaire à ramasser de la ferraille, à jouer aux cartes avec des chômeurs, à organiser des bingos. C'était ça ma branche. »

Parlant des raisons qui motivent son départ : « C'est une pastorale fatigante. - Il n'y a pas d'assurance-chômage, pas de bien-être social, on est toujours de-

vant la misère. - Ce sont toujours des cas extrêmes, ça finit plus - J'étais plus capable de leur donner de l'espérance ».

Elle leur laisse en héritage son agenda doré (le bottin de ses amiEs mieux nantiEs) afin que ses successeurs puissent poursuivre les activités de financement déjà amorcées.

Parlant de ses projets d'avenir, on lui demande d'être Supérieure à Kermaria où elle anime de son dynamisme la vie quotidienne humaine et spirituelle des religieuses.

Cette entrevue avec Sœur Lucie me donne à réfléchir. Comment une société peut-elle évoluer si elle ne donne pas la chance à toutes personnes de s'épanouir ? Je me plais à penser que c'est la dernière personne à grandir qui fait évoluer un groupe comme c'est le cas dans une famille. L'évolution du petit dernier donne le pas à l'évolution familiale. Ne fait-on pas toutes parties de cette grande famille qu'est l'humanité ?

Merci à ces personnes qui donnent la main aux plus petits d'entre nous. Merci à Sœur Lucie et à toutes ces femmes qui s'engagent à créer un monde meilleur.

Par Julie Bordeleau

Le Chili



Pays d'Amérique du Sud, la République du Chili partage ses frontières avec le Pérou au nord, la Bolivie et l'Argentine. La capitale de ce long pays porte le nom de Santiago du Chili.

Chile est un mot mapudungum signifiant « la où se termine la terre ».

On y parle l'espagnol, mais aussi des langues amérindiennes, qui ne bénéficient pas du statut de langue officielle : le quechua, le rapanui (sur l'Île de Pâques) et le mapudungum.

La monnaie nationale est le peso.

Le Chili est divisé en treize régions qui sont elles-mêmes subdivisées en provinces. À la tête de chaque région, se trouve un *intendant* tandis que les provinces sont dirigées par un *gouverneur provincial*. Chaque province est divisée en *communes* gérées par un maire. Les intendants et gouverneurs provinciaux sont nommés par le président, les maires sont élus par les citoyens.

Chillán est une ville du Chili central fondée en 1580 et située à 400 km au Sud de Santiago du Chili.

Félicitations à Madame Danielle Bolduc



Femmes de Mékinac (*centre de femmes*) tient à féliciter Madame Danielle Bolduc, une femme de cœur d'ici, pour sa nomination au poste de présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie. Nous sommes fières de son implication et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



Clins d'œil de nos élues

❖ Julie Boulet ❖

À toutes les lectrices du bulletin « Autour d'ELLES »,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier chaleureusement l'équipe de Femmes de Mékinac, pour me donner l'opportunité de vous écrire ces quelques lignes. Depuis 1999, la grande région de Mékinac peut compter sur ce groupe de femmes engagées, œuvrant avec conviction à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyennes.

C'est avec grand plaisir que je rends hommage aujourd'hui à toutes les femmes qui, au cours des ans, ont mis leurs énergies et leurs compétences au service de la promotion des Québécoises. C'est grâce à elles que nous avons connu un progrès indéniable de la place des femmes dans nos instances décisionnelles et nos structures de pouvoir.



Nous avons collectivement fait beaucoup de chemin depuis 1940, date où les femmes peuvent enfin exercer leur droit de vote au Québec. Aujourd'hui, nous représentons 40 sièges à l'Assemblée nationale, dont 10 au sein du conseil des ministres. Cela représente la plus grande proportion de femmes ministres de toute l'histoire de notre province. De plus, preuve d'une plus grande représentativité féminine, aux élections municipales de l'automne 2005, 142 femmes ont été élues mairesses et 1 846 femmes ont été élues conseillères municipales. Il s'agit donc respectivement de 13,1% et de 26% de femmes au pouvoir, à la mairie et dans les conseils municipaux. Le chemin à parcourir n'est pas terminé, mais les résultats sont tout de même tangibles, avec une progression de 3,6% si on compare ces résultats avec ceux de 2003.

Pour moi, l'amélioration de la situation des Québécoises est au cœur de mon engagement politique. Je suis persuadée qu'il est tout à fait possible de changer les choses. C'est pourquoi je veux continuer à insister sur la nécessité pour les femmes de participer à la vie publique et de prendre leur place dans les lieux de décision. Pour réaliser une société véritablement égalitaire, nous avons besoin de la participation de toutes les Québécoises, et ce, à tous les niveaux. Je vous invite donc à poursuivre, pour chacune d'entre vous les actions possibles pour identifier la place que vous voulez occuper dans notre collectivité.

À celles qui ont déjà entamé ce parcours, je dis de ne pas lâcher, et j'invite chaleureusement les autres à poursuivre leur idéal, avec conviction et détermination.

Julie Boulet



COORDONNÉES DES BUREAUX :

Ministère

Ministère des Transports
Place Haute-Ville
700, boul. René-Lévesque Est
29e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Téléphone : (418) 643-6980
Télécopieur : (418) 643-7606
ministredel@mtq.gouv.qc.ca

Circonscription

570, 6e Avenue
Grand-Mère (Québec)
G9T 2H2

Téléphone : (819) 538-3349
Télécopieur : (819) 538-0887
ministredel@mtq.gouv.qc.ca

Clins d'œil de nos élues

❖ *Noëlla Champagne* ❖

La femme et la politique! Quelle expérience unique!

On ne naît pas pour vivre en politique, on apprend à vivre en politique. La vie nous prépare souvent à ce rôle et cela de toutes sortes de façon! Dès ma tendre enfance, pour ceux et celles qui m'ont connue, le goût de débattre était déjà très visible. Le choix de devenir enseignante a été le premier pas dans cette direction. Partager ses idées, ses connaissances, avoir le goût de faire avancer les choses, avoir le goût de changer les choses, voilà le premier sens politique qu'on devrait développer chez nos jeunes.



On arrive en politique avec des valeurs et on reflète ces valeurs. Que ce soit un homme ou une femme, chacun apporte à sa façon son bagage de connaissances et sa vision de la société. Je dis souvent aux jeunes que je visite dans les écoles l'importance de s'impliquer, l'importance de donner son opinion, l'importance de développer un esprit critique. La formation à la citoyenneté, ça commence tout jeune. Si on veut donner à notre jeunesse le goût de s'impliquer, le goût de changer les choses, il faut commencer très tôt! La société de demain se prépare aujourd'hui et c'est à nous d'y voir.

Si on veut impliquer davantage les femmes, il faut les intéresser à la politique et à la beauté de cette politique si souvent dénigrée! Je suis impliquée depuis près de 20 ans en politique active, que ce soit au niveau municipal, scolaire ou provincial! J'ai appris à naviguer à travers toutes ces structures en me servant de mon gros bon sens et de l'expérience des gens autour de moi. Cette vie active au service des citoyens et des citoyennes a été ma richesse. J'ai le sentiment de participer à une grande œuvre : celle de faire avancer mon pays! Je souhaite la même chance à toutes celles qui auraient le goût de sauter dans l'arène! Ça vaut le coup!

Noëlla Champagne,
Députée de Champlain et
Porte-parole de l'opposition officielle en matière
d'aînés et d'hébergement pour les aînés



Adresses des bureaux :

Parlement

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.109
Québec (Québec)
G1A 1A4

Téléphone : (418) 644-2499
Télécopieur : (418) 644-7013
nchampagne@assnat.qc.ca

Circonscription

10, rue Vaillancourt
Bureau 301
Trois-Rivières (Québec)
G8T 1Y5

Téléphone : (819) 373-2500
Télécopieur : (819) 373-7702
nchampagne@assnat.qc.ca

Clins d'œil de nos élues

❖ Paule Brunelle ❖



Chambre des communes

COORDONNÉES DES BUREAUX :

Ottawa

Bureau 435, Édifice de la Confédération
Ottawa, ON, K1A 0A6

Téléphone : (613) 992-2349
Télécopie : (613) 995-9498
Courriel : brunep1@parl.gc.ca

Trois-Rivières

214, rue Bonaventure
Trois-Rivières, QC, G9A 2B1

Téléphone : (819) 371-5901
Télécopie : (819) 371-5912
Courriel : brunep@parl.gc.ca
Site Internet : www.paulebrunelle.qc.ca

Paule Brunelle
Députée fédérale de Trois-Rivières
Porte-parole du Bloc Québécois en matière
d'Affaires intergouvernementales et Conseil privé

Faire le saut en politique n'a pas été une décision facile. Être une femme en politique comporte des joies mais aussi des difficultés quoi qu'on en dise. Heureusement, les perceptions et les mentalités changent. Le nombre de femmes devrait bien sûr être plus élevé, à tous les paliers de décision. Il m'apparaît que le premier pas pour augmenter le nombre de femmes élues dans les instances politiques, c'est de briser les tabous qui entourent le mot pouvoir, dans les milieux féminins en particulier.

Le travail parlementaire est exigeant mais combien passionnant. Et je le fais en respectant les valeurs auxquelles je crois et qui m'ont été inculquées en grande partie par mes parents. Au niveau des valeurs, je ne sens pas qu'il y ait une grande différence entre les hommes et les femmes. Les valeurs de respect, de justice, de liberté ne sont pas plus féminines que masculines. La différence, je la situe plus au niveau de la résolution des problèmes. Les femmes sont à mon sens plus conciliatrices. Elles privilégieront alors les solutions pacifistes afin d'éviter le plus possible la confrontation.

Si une personne rêve d'enrayer les injustices, si elle a du talent pour le discours public, si elle a le profil d'une carrière de meneuse, qu'elle soit encouragée à foncer.

Autres clins d'œil de nos élues

Élue commissaire

Bonjour,

Pendant 35 ans, les besoins des élèves de notre territoire étaient ma principale préoccupation. L'idée de ne plus discuter d'éducation, lors de ma retraite, était impensable. C'est donc pour cette raison que j'ai posé ma candidature pour le poste de commissaire, en septembre 2005.



Le rôle fondamental du commissaire est d'être membre du conseil des commissaires qui a comme fonction la gestion des orientations de la commission scolaire. En tant qu'élue scolaire, je dois être à l'écoute des gens de mon milieu pour bien comprendre et faire valoir les besoins et les préoccupations de la population et ainsi faire le lien avec le conseil des commissaires. Je m'engage dans divers organismes dans le but de maintenir un contact avec la réalité sociale, d'être sensibilisée aux valeurs et aux aspirations du milieu et d'avoir une connaissance des enjeux locaux et régionaux. Je m'implique également dans les activités ou événements locaux ou régionaux lorsque ma présence contribue à établir de saines relations ou à tisser des liens avec les partenaires de la commission scolaire tels que les municipalités et les groupes sociaux, économiques, communautaires et culturels.

Je joue le rôle d'un ambassadeur de la commission scolaire en ayant une présence publique articulée permettant d'expliquer aux citoyens les décisions du conseil des commissaires et les orientations de la commission scolaire. Je recherche, avec mes collègues, le bien commun de l'ensemble, l'équité, la justice et le respect des droits et des libertés des personnes.

Pour le territoire de Mékinac, nous sommes 3 commissaires à la table du conseil : madame Danielle Bolduc représente les écoles de la Passerelle, La Croisière, Le Sablon d'Or et Primadel, monsieur Martin Lafrenière représente les écoles de la Vallée-de-Mékinac, Masson et Plein Soleil, pour ma part, je représente l'école La Providence. Tous les 3, nous représentons l'école secondaire Paul-Le Jeune ainsi que la population habitant le territoire de notre milieu scolaire respectif.

Nicole Thiffeault-Marchand, commissaire

Élue conseillère municipale

Bonjour,

J'ai composé ce petit texte qui, je l'espère, donnera le goût à quelques-unes d'entre vous de faire le grand saut en politique.

En politique, je peux affirmer qu'il y a de la place pour les femmes et qu'elles sont les bienvenues.



Depuis maintenant 9 ans, je suis conseillère à Notre-Dame-de-Montauban. Durant toutes ces années, pas une fois je n'ai senti que je n'étais pas à ma place. Je peux avec certitude affirmer qu'on a la place qu'on veut bien avoir en politique...

Bien entendu :

ça dépend - de nos priorités,

- de notre entourage,
- de notre comportement envers les gens,
- de notre constance dans nos décisions,
- de la franchise dans nos paroles,
- du respect que l'on accorde aux dossiers,
- de l'intérêt à travailler aux priorités du milieu,
- de notre capacité à accepter la majorité dans les décisions.

C'est parfois difficile dans certaines situations, mais il suffit de penser que ma décision, ce sera ma décision. Je respecte ma décision. Je respecte aussi celle des autres. Le respect c'est ma plus grande priorité...

Alors moi, c'est moi et toi, c'est toi. Aujourd'hui c'est moi et demain, ça pourrait être toi : si tu veux.

Ton altitude dépendra de ton attitude. Que tu sois une femme ou un homme c'est toi qui décides qui tu seras... dans la vie...

Liette St-Pierre,
conseillère municipale à Notre-Dame-de-Montauban

Je remercie chaleureusement toutes les élues qui ont écrit ces quelques lignes. Si vous avez, vous aussi, vécu une expérience enrichissante dans une instance décisionnelle locale, régionale, provinciale ou fédérale et que vous voulez nous en parler, il me fera plaisir d'inclure votre petit clin d'œil à un prochain bulletin de liaison. Contactez-moi au 289-2588.

Julie Bordeleau

Colloque Diversité de foi, Égalité de droits

L'AFFIRMATION RELIGIEUSE MENACE-T-ELLE L'ÉGALITÉ DES SEXES?

Par Monique Lachance



Le Conseil du Statut de la Femme présentait les 23 et 24 mars dernier le Colloque *Diversité de FOI, Égalité de DROITS* à Montréal.

Dans l'ensemble des sociétés occidentales pour ne parler que de celles-là, on constate un certain regain de l'affirmation religieuse. L'arrivée de nombreux immigrants(es) accentue la diversité religieuse, qui fait partie dorénavant de la trame sociale du Québec et qui interpelle les institutions québécoises. Ce phénomène est appelé à prendre de l'ampleur puisque le gouvernement compte intensifier l'immigration pour combler le déficit démographique.

La richesse de l'analyse diversifiée des conférencières, conférenciers a contribué à alimenter grandement les connaissances de la majorité des participantes et des quelques participants présents.

Parmi les invitéEs :

Tout d'abord Frédéric Castel, chercheur du groupe de recherche interdisciplinaire sur le Montréal ethno religieux, a démystifié l'importance de la variation des affiliations religieuses. Tout en reconnaissant la forte croissance de l'Islam, il a signalé que le phénomène le plus marquant quant à l'évolution des religions au Québec est la désaffiliation et ce, toutes religions confondues.

L'accommodement raisonnable ...

Paul Eid, chercheur à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, a soulevé que, malgré ses nombreuses vertus, l'accommodement raisonnable peut être préjudiciable. Selon lui, la procédure du cas par cas augmente la discrimination et ne donne pas de place aux débats destinés aux organismes et représentantEs (dont les regroupements des femmes) de se prononcer en toute neutralité, dénonçant les actions des intégristes.



Pour sa part, Micheline Milot professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, a précisé qu'un modèle de relation de la diversité religieuse n'existe pas au Québec, entre l'État et les croyances religieuses. La gestion de la diversité religieuse s'est surtout faite au moyen de l'accommodement raisonnable et s'appuie sur la tolérance et la valorisation de la diversité. Mais dans un tel contexte pour réussir à vivre ensemble, il est essentiel de favoriser et soutenir la réflexion entre membres de la majorité et des minorités religieuses au sein d'institutions communes. On doit aussi promouvoir l'acceptation de la diversité, qui constitue un puissant facteur d'intégration car il est facile de discriminer certaines personnes en ne prenant pas en considération leur situation particulière; qu'il s'agisse de la grossesse,

d'un handicap ou de prescriptions religieuses.

Danielle Gratton anthropologue, psychologue et formatrice en relations interculturelles dans le réseau de la santé et des services sociaux, affirme que l'on utilise pas assez les balises que nous avons mises en place afin de soutenir les situations problématiques et les injustices vécues par les minorités. Elle dit s'inquiéter de la confusion, dans la société québécoise, entre les notions de différences et de diversité, au nom d'un certain idéal républicain (indépendant). Cette situation enlève en quelque sorte aux intervenants du réseau socio sanitaire les moyens d'agir, de soigner et de faire valoir l'égalité des femmes dans les institutions. Pour elle, ce constat met en relief le caractère essentiel de la formation interculturelle tant pour les intervenantes que pour les migrantes.

En accord avec les besoins et les droits des femmes, Sirma Bilge, professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, suggère de recourir à l'intersectionnalité; une approche qui prend en considération les différentes composantes de l'identité (sexe, classe, race, religion, etc.) afin d'éviter que les discriminations ne se renforcent en se superposant. Dans son ensemble, la volonté des femmes est unanime. Être solidaires en respectant la croyance de chacune est possible. Le fond et les valeurs de chacune se reconnaissent en plusieurs points : *Croire en un Dieu ; Cultiver des valeurs affectives ; Être victime d'injustices ; Être sous l'emprise d'un contrôle + ou - ; Confrontée à un modèle de direction de patriarcat.*



Colloque Diversité de foi, Égalité de droits

L'AFFIRMATION RELIGIEUSE MENACE-T-ELLE L'ÉGALITÉ DES SEXES?

Le multiculturalisme...



Daniel-Marc Weinstock, professeur au Département de philosophie de l'Université de Montréal et directeur de la Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique, voit dans le multiculturalisme, malgré ses imperfections, un moyen formidable d'intégration offrant un espace de délibération propice des droits. L'attrait du multiculturalisme est l'apport des dogmes multi-modernes venus de l'extérieur exposant des différences réelles, autres que celles diffusées par les médias ou par l'interculturalisme. Les valeurs religieuses sont portées en majorité par les femmes et dès leur arrivée, les immigrantes qui choisissent d'exprimer leur identité religieuse, sont souvent accueillies par des leaders qui sont forts verbalement et publiquement. Alors elles se retrouvent à nouveau sous l'emprise de doctrines imposées par des hommes, comme ça se passe dans leur pays d'origine.

Toujours selon lui, le multiculturalisme est une forme de laïcité qui facilite l'intégration de toutes les formes d'identités culturelles dans les milieux publics (écoles, centres de santé, organismes de services).

M. Weinstock admet que la religion actuelle devient victime des circonstances suite à de nombreuses batailles et conflits et confirme aussi que la population manifeste des signes d'épuisement. Cependant malgré le danger que beaucoup abandonne leur identité religieuse pour adhérer à d'autres cellules, il soutient que nous ne sommes pas une nation en train de mourir mais plutôt de se questionner pour bâtir une société multiculturelle vers un Québec nouveau.

QUEL EST LE DISCOURS DE LA SOLIDARITÉ FÉMININE ?

Le colloque proposait deux tables rondes. En ouverture, la première regroupait des croyantes de quatre confessions religieuses : l'Église anglicane, Église chrétienne, la Canadian Coalition of Jewish Women for the Get et le témoignage d'une jeune musulmane militante dans le milieu communautaire et étudiante en droit à l'Université de Sherbrooke.

Elles se sont penchées sur la compatibilité de leur religion avec les droits des femmes. Malgré les difficultés rencontrées, toutes acclament l'importance de se battre à l'intérieur de sa religion pour réinterpréter les textes sacrés et éradiquer les pratiques culturelles patriarcales. Elles reconnaissent formel, l'exercice d'une solidarité féministe interreligieuse, comme un rempart efficace contre les intégrismes.



Dans la dernière partie du colloque, on a pu entendre **Fatima Houda-Pépin**, députée de la Pinière à l'Assemblée nationale du Québec, **Farida Osmani**, coordonnatrice du comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des Femmes du Québec, **Marie-Andrée Roy** professeure coordonnatrice de l'enseignement à l'Institut de recherches et d'études féministes, **Monique Simard** directrice générale et productrice aux *Productions Virage* et présidente de *Alternatives* et **Michèle Vatz-Laaroussi** professeure au Département de service social de l'Université de Sherbrooke. Chacune d'entre elles a abordé des façons de renforcer les alliances autour des droits des femmes et de l'égalité des sexes.

Message transmis :

On se doit de régulariser cet état de connaissances, et cet état de sous éducation. Comme exemple au Québec, elles proposent que les femmes hautement scolarisées doivent agir comme mentor et comme porte-parole ! En vue de prévenir des conflits, il faut valoriser la communication. Il faut soutenir les organismes qui accueillent les nouveaux arrivants en particulier les femmes afin qu'elles aient accès à une éducation et accès aux services de santé, au lieu d'utiliser ce qui nous apparaît menaçant (comme le port du voile, du hidjad ou du kirpan) et de les discriminer en rejetant leurs différences et en les retournant dans leur isolement et leur joug.

L'allocation de chaque conférencière et conférencier a permis d'apporter un plus juste éclairage sur la réalité sociale québécoise actuelle, au-delà du discours médiatique. Établir un échange rationnel avec des gens d'appartenance et d'opinion religieuses différentes a soulevé de nombreuses discussions auprès des 200 participantes. Il s'est avéré fort opportun de transmettre et de partager des informations sur l'état des lieux de l'évolution de la diversité religieuse, du modèle de relations État et religions utilisé jusqu'à maintenant et des pratiques des institutions publiques.



EN CONCLUSION

La diversité de Foi est la barrière la plus difficile à surmonter parce qu'il est question de valeurs des autres qui remettent en question les nôtres et qui nous apparaissent différentes de l'extérieur.

... / Suite à la page 23

...Suite de la page 22 /

Cependant toutes ont reconnu comme des droits non négociables pour les femmes : - le droit à sa sécurité – le droit à la liberté de religion – le droit à avoir plein accès à l'éducation – le droit à la liberté de se déplacer et à son choix sexuel – le droit de travailler.

Le port du voile des femmes fait peur. Cependant

le meilleur voile des femmes est l'éducation et la perspective économique. Donner accès aux femmes à ces deux options et les voiles tomberont.

Dans un projet de solidarité, reconnaître et accepter que les méthodes proposées par les femmes de religions différentes, puissent être utiles dans l'attente des droits et de l'égalité.

C'est notre regard qui renferme les autres dans leur propre dépendance, c'est notre regard qui peut les en libérer.

Pour approfondir le sujet, visitez :

Conseil du Statut de la femme :

<http://www.csf.gouv.qc.ca/>

L'accommodement raisonnable

Tout d'abord, précisons que l'obligation d'accommodement raisonnable a été instaurée par les tribunaux canadiens en 1985 à la suite d'un jugement rendu dans une cause relative à un conflit entre convictions religieuses et horaires de travail (Commission ontarienne des droits de la personne c. Simpson Sears Ltd (1985) 2RCS, 536.

« Une étape déterminante aura été la reconnaissance de l'impact discriminatoire que peut avoir une norme d'apparence « neutre » sur certaines personnes ayant des caractéristiques propres, d'ordre religieux notamment. [...] Dans cette logique, l'accommodement raisonnable, qui consiste à adapter l'application d'une norme ou d'une prati-

que à la situation particulière d'une personne de façon à éliminer l'impact discriminatoire de cette norme, sauf si cela occasionne une contrainte excessive, est un corollaire du droit à l'égalité garanti par les chartes des droits... »¹

« [...] l'obligation d'accommodation raisonnable trouve sa limite dans la notion de contrainte excessive... Les critères permettant de juger de l'existence ou non d'une contrainte excessive sont d'origine jurisprudentielle..., critères qui ont été élaborés essentiellement dans le cadre de rapports privés (entre employeurs et employés), [et] ne sont pas nécessairement adaptés aux services publics, lesquels ont des responsabilités envers l'ensemble de la collectivité [...] »²

« Un risque cependant dans la manière très locale dont les accommodements sont négociés et consentis; des accommodements acceptés à certains endroits, dans une école par exemple, pourraient être refusés dans une autre. Il est donc essentiel que les réseaux puissent échanger sur leurs pratiques pour s'assurer d'un minimum de cohérence dans la vision qui prévaut chez ceux qui doivent négocier les accommodements. »³

« Les accommodements raisonnables se font sur la base de droits individuels. Ils ne constituent pas des droits collectifs reconnus aux groupes religieux. »⁴

Notes :

1. Pierre BOSSET. « Le droit et la régulation de la diversité religieuse en France et au Québec : une même problématique deux approches », dans *La laïcité au Québec et en France*, Lux, volume 13, numéro 3, printemps 2005, p. 87

2. *Idem*, p. 88-89

3. Conseil des relations interculturelles. *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise. Avis présenté à la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration*, (recherche et rédaction : Sophie Thérien), mars 2004, p. 53

4. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *Réflexion sur la portée et les limites de l'obligation d'accommodement raisonnable en matière religieuse*, (Me Pierre Bosset, directeur de la recherche et de la planification), février 2005, p. 15.

Les religions en chiffres

Évolution de la variété religieuse et de la désaffiliation confessionnelle au Québec (1961-2001)

PROVINCE DE QUÉBEC	1961		1981		2001	
Population totale	5 259 211		6 369 070		7 125 580	
Catholiques ¹	4 635 610	87.5%	5 618 365	88.0%	5 939 710	83.2%
Protestants ²	462 428	8.7%	407 070	6.3%	335 590	4.7%
Orthodoxes ³	32 297	0.6%	73 275	1.1%	100 370	1.4%
Chrétiens non inclus ailleurs ⁴					56 750	0.7%
Églises chrétiennes % total	97.5%		95.7%		90.2%	
Juifs	104 727	2.0%	102 355	1.6%	89 920	1.2%
Musulmans	(700-900)		12 120	0.1%	108 620	1.5%
Bouddhistes	548		12 000	0.1%	41 375	0.5%
Hindous	(100-250)		6 695	0.1%	24 530	0.3%
Sikhs	(30-50)		1 785		8 220	0.1%
Autres religions orientales			1 735		3 425	
Religions non chrétiennes % total	2.0%		2.1%		3.8%	
Groupes parareligieux ⁵			745		3 870	
Autres, non incluses ailleurs			215		7 015	
Sans affiliation ⁶	7 000	0.1%	132 720	2.0%	400 325	5.6%

Ce tableau apparaît dans : Conseil des relations interculturelles. *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise. Avis présenté à la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration*, [recherche et rédaction : Sophie Thérien], mars 2004, p. 32. (Pour plus de clarté, nous avons retiré les colonnes des années 1971 et 1991).

Source : Recensement du Canada 1961; Statistique Canada 1981, 2001. Entre parenthèses : nos estimés.

1) Rassemble l'Église catholique romaine, les Églises catholiques orientales et les autres Églises catholiques européennes.

Note : l'Église catholique grecque était rangée parmi les Églises orthodoxes jusqu'en 1991.

2) Les recensés qui se sont déclarés « évangéliques » ont été rangés parmi les « chrétiens non inclus ailleurs ».

3) Catégorie statistique qui confond l'Église orthodoxe des trois conciles et l'Église orthodoxe des sept conciles.

4) Comprend, notamment, les personnes qui se disent simplement « chrétien », « apostolique », « évangélique ».

Note : Ceux qui s'identifiaient comme « chrétien » étaient rangés parmi les protestants jusqu'en 1991.

5) et « autres religions ».

6) Semble inclure les Chinois et les Vietnamiens adeptes du San Jiao.

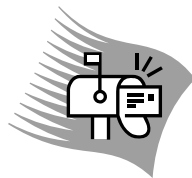


Femmes de Mékinac

- Un organisme sans but lucratif qui oeuvre depuis septembre 1999 sur le territoire de la M.R.C. de Mékinac;
- Un groupe voué à la reconnaissance de l'implication féminine dans la politique locale (politique municipale entre autres);
- Une équipe dynamique qui travaille à l'amélioration de la condition féminine et qui oriente ses actions par le biais de l'éducation populaire;
- Un centre de femmes, membre de l'R des Centres de femmes du Québec, qui regroupe une centaine de centres de femmes.
- Un centre de femmes qui offre de l'information et des activités afin d'améliorer l'estime de soi, d'encourager une meilleure connaissance du potentiel féminin et une meilleure prise en charge personnelle sur les plans économique, physique et social.
- Un lieu où toutes les femmes trouveront un accueil chaleureux et une écoute attentive à leurs besoins.
- Femmes de Mékinac (*centre de femmes*) est subventionné par :

Santé
et Services sociaux
Québec

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec
Mauricie et
Centre-du-Québec



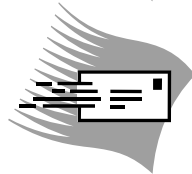
211, rue St-Jacques
Sainte-Thècle, (Québec)
G0X 3G0



Téléphone : (418) 289-2588



Télécopie : (418) 289-2589



Messagerie électronique :
femmes_mekinac@globetrotter.net



Heures d'ouverture estivales

En juillet - du 3 au 14 juillet

Du lundi au mercredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

En août - du 7 au 25 août

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Nous serons fermés

du 15 juillet au 6 août

**Nous reprendrons notre
horaire habituelle le 28 août**

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !
www.femmekinac.qc.ca